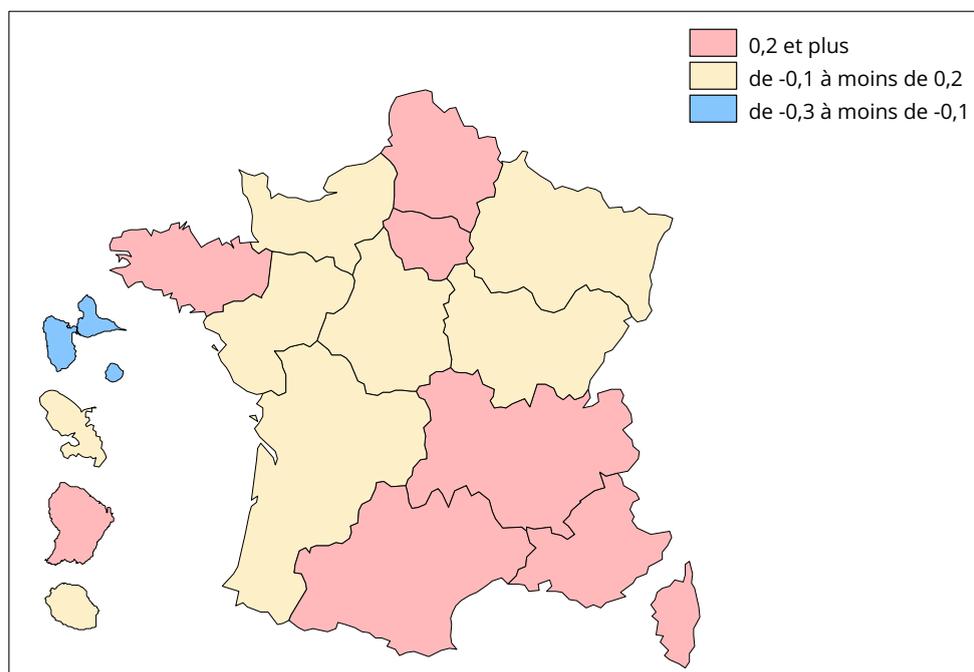




Au deuxième trimestre 2025, l'emploi salarié est en hausse dans la moitié des régions

Entre fin mars 2025 et fin juin 2025, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) est en légère hausse (+0,2 %), après une quasi-stabilité (-0,1 %) au premier trimestre 2025.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2025 et fin juin 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

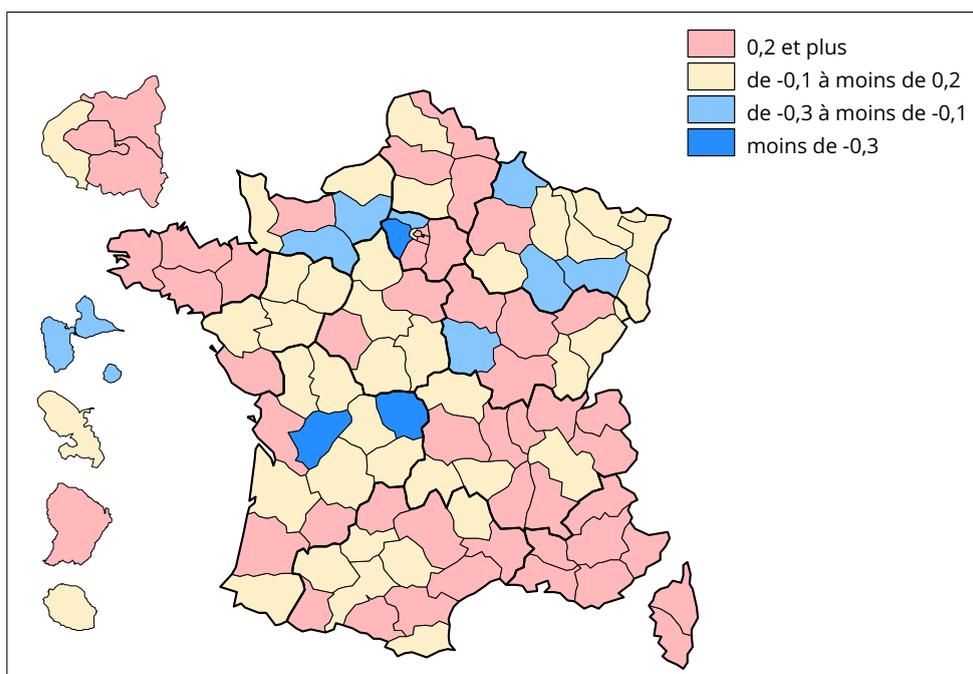
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au deuxième trimestre, au niveau régional, l'emploi salarié ne recule significativement que dans une seule région : la Guadeloupe (-0,2%). Il est quasi stable dans huit régions et augmente de 0,2 % ou plus dans huit régions. Il augmente notamment de 0,4 % dans les régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable dans deux départements sur cinq. Il recule de 0,2 % ou de 0,3 % dans huit départements, et de 0,4 % ou plus dans trois départements : la Creuse (-0,4 %), les Yvelines (-0,4 %) et la Charente (-0,6 %). L'emploi salarié augmente dans près de la moitié des départements : les hausses sont comprises entre 0,2 % et 0,8 %.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2025 et fin juin 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

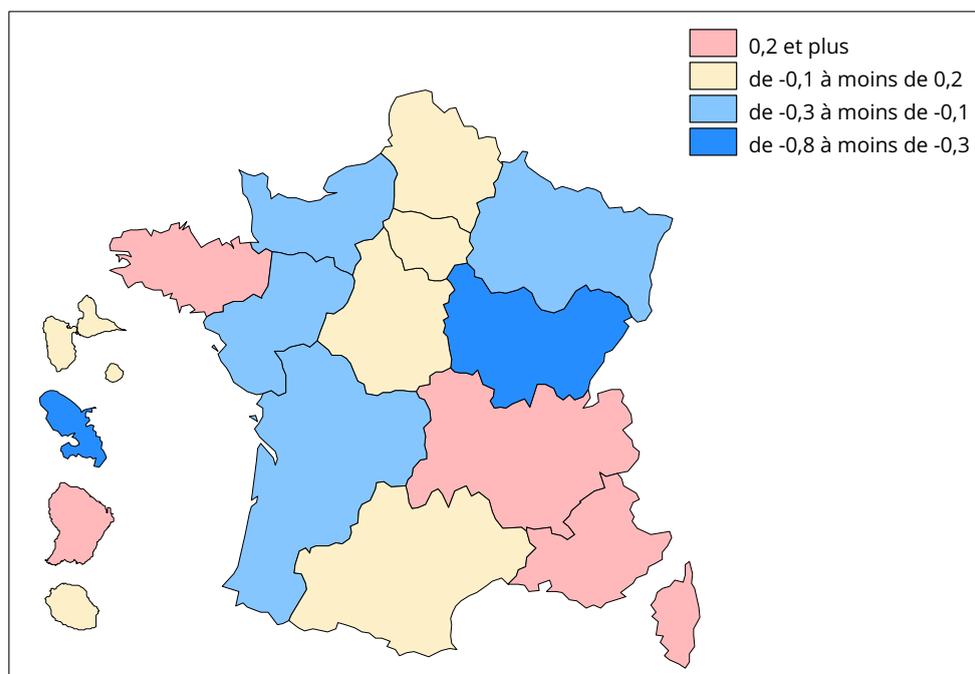
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié recule dans un tiers des régions

Au niveau national, le niveau de l'emploi salarié total du deuxième trimestre 2025 est stable par rapport à celui du deuxième trimestre 2024 (+0,0 %), alors qu'il avait augmenté de 0,5 % entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin juin 2024 et fin juin 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

Champ : France hors Mayotte.

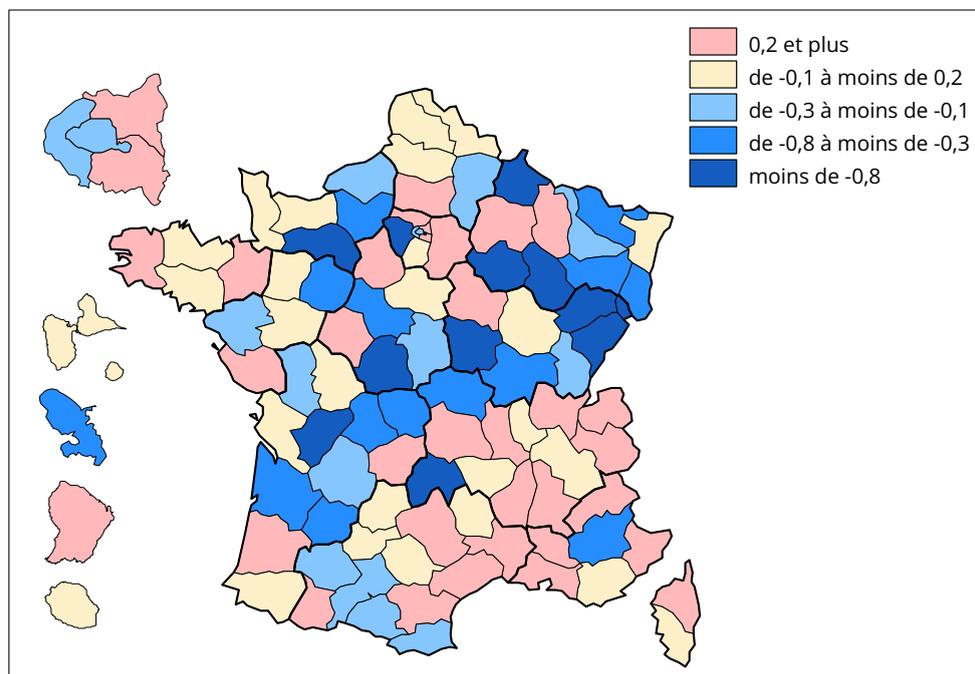
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Fin juin 2025, l'emploi salarié est inférieur, d'au moins 0,2 %, à son niveau d'un an auparavant dans six régions. Dans l'Hexagone, il baisse en Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire. Dans les DOM, la situation est plus contrastée, avec une baisse de l'emploi salarié de 0,8 % en Martinique, une hausse de 1,2 % en Guyane, et une quasi-stabilité dans les deux autres DOM.

L'emploi salarié baisse dans plus de quatre départements sur dix. Il recule de plus de 0,8 % dans douze départements métropolitains, situés majoritairement dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. L'emploi salarié diminue le plus fortement en Charente (-2,0 %), dans le Territoire-de-Belfort (-1,5 %), dans l'Aube et l'Orne (-1,4 %).

À l'opposé, l'emploi salarié augmente, entre 0,2 % et 1,6 %, dans vingt-huit départements de France métropolitaine, dont plus de la moitié se situe dans le Sud de la France métropolitaine.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin juin 2024 et fin juin 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

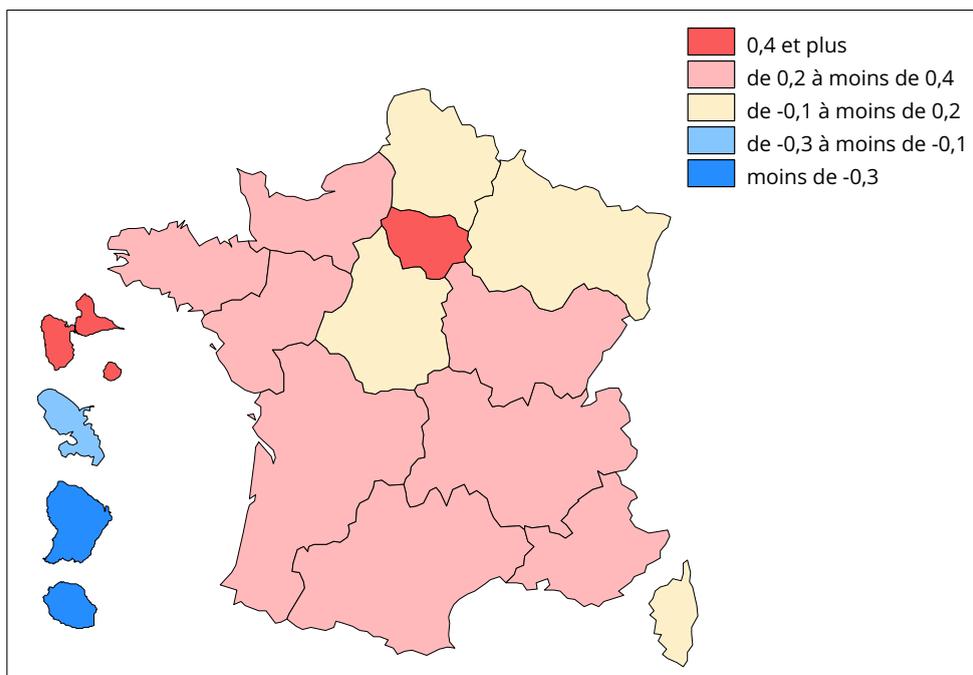
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage est en hausse dans dix régions

Au premier trimestre 2025, sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage au sens du BIT est en légère hausse sur un an (+0,2 point). Il s'établit à 7,5 % de la population active.

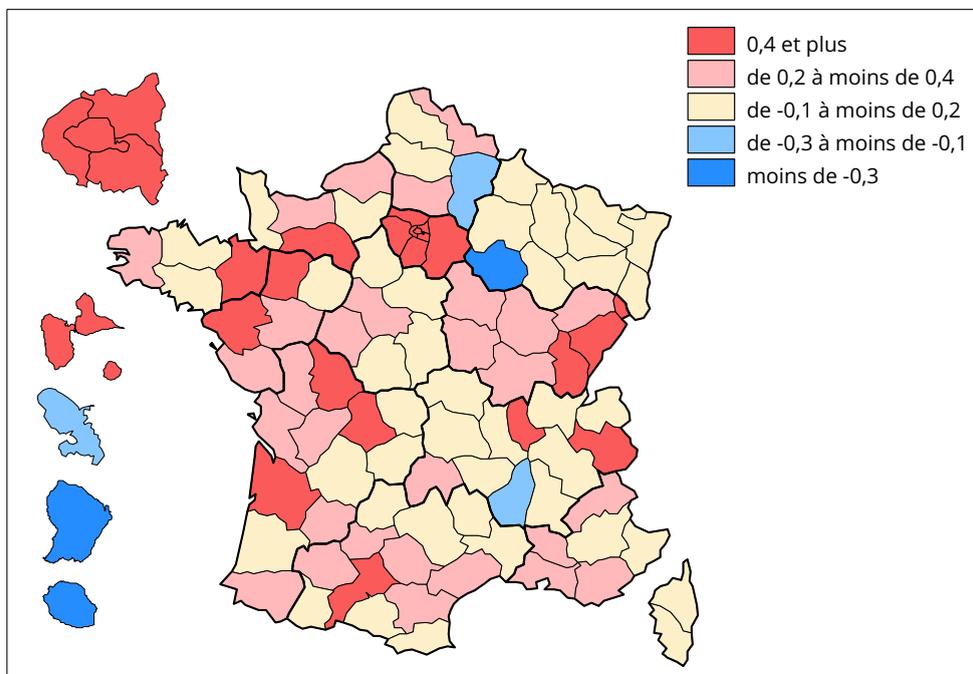
Évolution du taux de chômage (entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, en points)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, le taux de chômage est quasi stable (entre -0,1 point et +0,1 point compris) dans quatre régions, en hausse dans dix régions et en baisse dans trois régions. Il baisse de 0,2 point en Martinique, de 1,1 point à La Réunion et de 1,3 point en Guyane. Le taux de chômage augmente le plus fortement en Île-de-France (+0,4 point) et en Guadeloupe (+1,2 point).

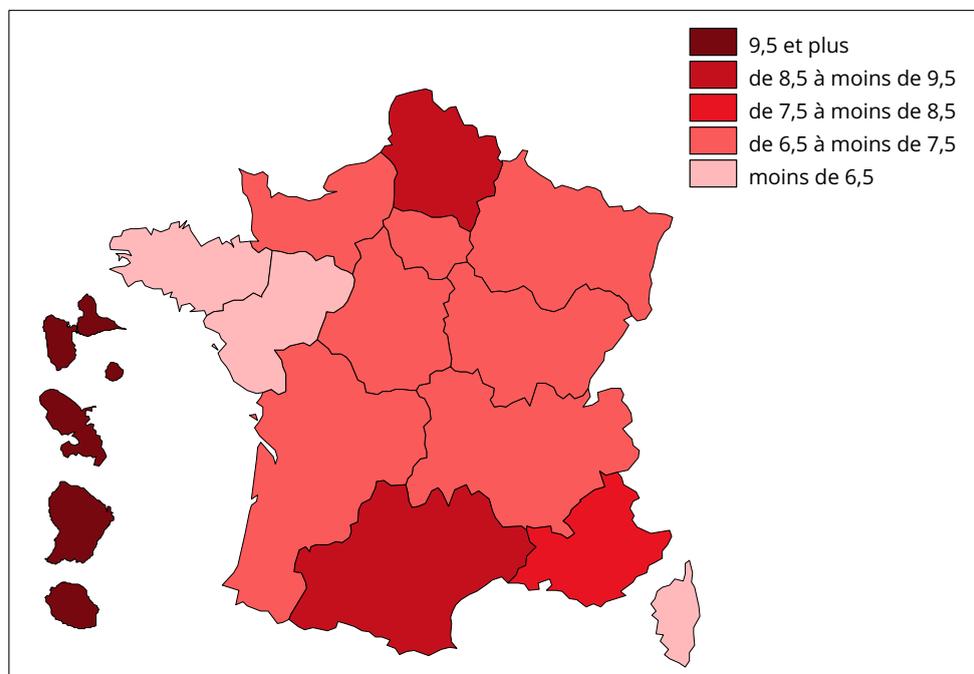
Évolution du taux de chômage (entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, en points)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

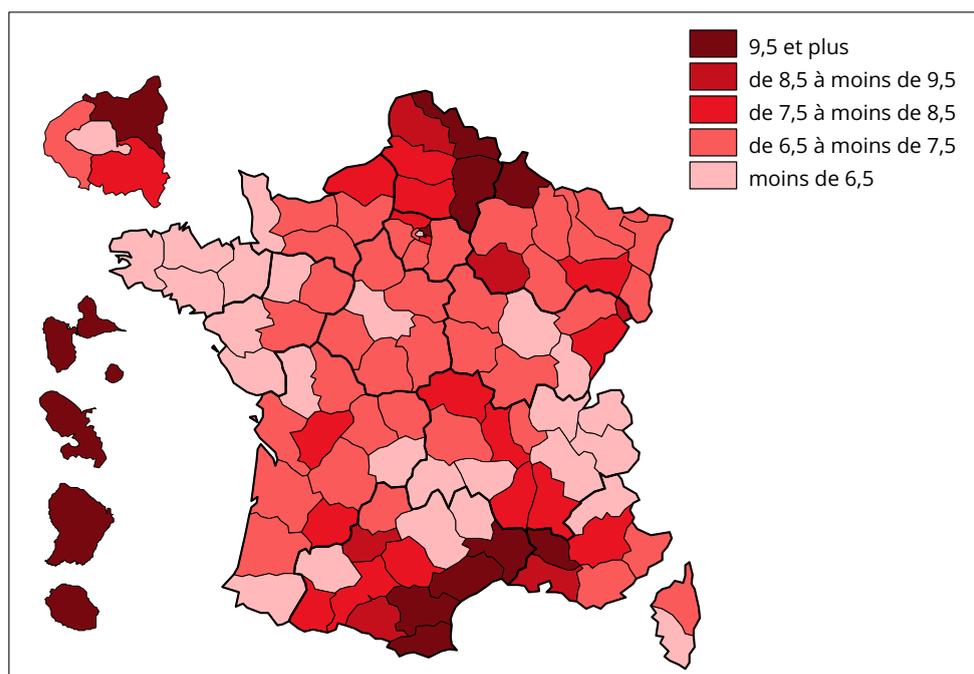
Au deuxième trimestre 2025, le taux de chômage est le plus élevé dans les régions d'Outre-mer avec des taux s'échelonnant de 13,9 % en Martinique à 17,1 % en Guyane. En France métropolitaine, trois régions ont un taux de chômage supérieur à celui observé au niveau national (7,5 %) : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,0 %), Occitanie (8,9 %) et Hauts-de-France (9,0 %). À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire et en Bretagne (6,1 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage de tous les départements sont inférieurs à la moyenne nationale. Les situations à l'intérieur d'autres régions peuvent être beaucoup plus contrastées, par exemple en Île-de-France où le taux de chômage mesuré sur l'ensemble de la région (7,3 %) est légèrement inférieur au niveau national, il est plus faible à Paris (6,0 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,5 %), et à l'inverse plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,6 %). Le contraste est encore plus fort en Occitanie, entre la Lozère, deuxième département avec le taux de chômage le plus bas de France (4,7 %) et les Pyrénées-Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (11,9 %).

Taux de chômage trimestriel au deuxième trimestre 2025 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au deuxième trimestre 2025 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'enquête Emploi en continu permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins, l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues des déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure géographique peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi. Depuis le premier trimestre 2025, avec la mise en œuvre de la Loi sur le plein emploi, le nombre de DEFM A fortement augmenté, sans que l'ensemble de cette augmentation ne reflète une évolution économique sur le marché du travail. Le calcul des taux de chômage localisés a donc été adapté : la structure pour ventiler le nombre de chômeurs du BIT s'est basée sur un indicateur « proxy », celui des DEFM A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes ayant signé un contrat d'accompagnement vers l'emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

En 2024, l'enquête Emploi à Mayotte a été rénovée en profondeur. L'enquête est désormais identique à celle menée dans les autres départements français. De fait, les résultats ne sont pas comparables à ceux diffusés antérieurement, en particulier le taux de chômage. En 2024, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 29 % à Mayotte, soit le taux le plus élevé de France. Ce taux est stable par rapport à l'année précédente.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 8 janvier 2026 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475